



Régie du logement – modifications importantes à la Loi – entrées en vigueur le 10 janvier 2020

Le projet de loi no 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination sociale de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, a été adopté le 6 décembre dernier. Les modifications entreront en vigueur le 10 janvier 2020.

Ce projet de loi modifie certaines règles de procédure en matière de logement. La Régie du logement s'appellera dorénavant le Tribunal administratif du logement. On ne parle plus de régisseur, mais de membre du Tribunal. Le ROHQ est à préparer un guide pour vous permettre de connaître les nouvelles règles de procédure, les délais à respecter et les nouveaux modes de règlement alternatif. Des commentaires sont soumis auprès de la Société d'habitation du Québec afin de mettre en lumière certains éléments de ces nouvelles procédures pour qu'ils puissent être réalisés en lien avec la réalité opérationnelle des offices d'habitation.

Une prochaine communication à la mi-janvier 2020 vous présentera le guide élaboré par le ROHQ.

Accompagnement du ROHQ en relations du travail - nouvelles ressources externes

En fonction des besoins exprimés par plusieurs offices, le ROHQ a revu son offre de services en matière d'accompagnement en relations du travail et en exercice d'équité salariale. Il a de plus ajouté un volet en matière de ressources humaines pour notamment de l'accompagnement dans l'élaboration d'outils de gestion ainsi que dans la mise en place des stratégies de recrutement et de sélection du personnel.

Dans ce contexte, les discussions menées avec M. Denis Darveau, consultant en relations du travail et qui a collaboré avec le ROHQ au cours des 20 dernières années, l'ont amené à ne pas renouveler son partenariat. Nous remercions sincèrement, au nom de tous les offices d'habitation, M. Darveau qui a travaillé avec plusieurs d'entre vous.

Après analyse, le ROHQ est fier d'annoncer qu'il a conclu un premier partenariat d'affaires avec le Groupe SCE. Des membres de l'équipe du Groupe SCE travaillent déjà avec une dizaine d'offices d'habitation dans plusieurs régions du Québec et a des bureaux en Gaspésie, en Mauricie et sur la Rive-Sud de Montréal. Le Groupe SCE est en mesure de servir les OH dans toutes les régions du Québec à partir de ses 3 places d'affaires et son expertise en matière de ressources humaines s'ajoute à celle déjà reconnue en matière de relations du travail et d'exercice d'équité salariale. Monsieur François Garceau, CRIA, qui compte plus de 25 ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines dans le milieu municipal, est la personne ressource vers qui le ROHQ vous dirigera pour ces dossiers. Une tarification préférentielle a été négociée pour les dossiers en relations de travail et en exercice d'équité salariale à un taux horaire n'excédant pas 140\$/heure.

Un deuxième partenariat d'affaires, pour lequel des discussions sont en cours, sera conclu en janvier afin de vous donner l'opportunité d'élargir les choix qui s'offrent à vous entre 2 firmes spécialisées vers qui le ROHQ vous dirigera. Les informations vous seront transmises dans un prochain ROHQ Express.

Le ROHQ est toujours soucieux de répondre à vos besoins et nous vous invitons communiquer avec nous pour nous faire part de vos besoins en émergence dans la réalisation des activités de votre office d'habitation.

Gestion contractuelle – proposition de règlement et tableau du cheminement critique du RGC

À la suite des modifications apportées à la Loi sur les cités et villes en 2018, un modèle de règlement sur la gestion contractuelle a été développé par la SHQ et le ROHQ avait été invité à y collaborer.

Considérant que de nouvelles règles sont entrées en vigueur, notamment la procédure de plaintes à l'Autorité des marchés publics (AMP), le ROHQ a confié un mandat à un avocat externe pour développer un modèle de règlement portant sur la gestion contractuelle ainsi qu'un tableau qui précise le cheminement à suivre en matière d'appels d'offre et d'adjudication de contrats.

Ces documents sont soumis cette semaine auprès de la SHQ pour valider les contenus en vue de vous les transmettre pour implantation dans vos offices respectifs.

Du 16 au 19 juin 2020 - La 53e Conférence du Réseau Habitat et Francophonie aura lieu à Québec et le ROHQ y est partenaire

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a été choisie pour organiser la 53^e Conférence du Réseau Habitat et Francophonie (RHF), qui se déroulera à Québec, du 16 au 19 juin 2020. La SHQ assumera ce mandat en collaboration avec le RHF et plusieurs partenaires de l'habitation au Québec, dont le ROHQ.

À titre d'organisation internationale non gouvernementale, le RHF réunit des organismes ou des personnes de pays et d'États francophones d'Afrique et d'Europe et du Québec œuvrant dans le secteur de l'aménagement urbain et de l'habitat social. Sa conférence annuelle est l'occasion pour les membres de partager leurs expériences et leur savoir-faire. Rappelons que Mme Dominique Godbout, vice-présidente du C.A. du ROHQ, est également vice-présidente du RHF.

L'édition de juin 2020 aura pour thème *Un toit pour le monde!*, une référence aux efforts déployés par tous les membres du RHF pour répondre ensemble aux besoins en logements des populations en tenant compte des nombreux changements sociodémographiques propres à chaque région. Ce thème rappelle aussi la nécessité de placer la personne au cœur des réflexions. On y abordera des enjeux sociodémographiques majeurs et leurs conséquences sur l'habitation.

Nous vous invitons à lire le communiqué publié par la Société d'habitation du Québec le 17 décembre 2019 : [ici](#)

Communiquer différemment avec les locataires – une nouvelle façon de faire développée par l'Office municipal d'habitation de Québec

L'OMH de Québec qui a créé des vidéos humoristiques afin de faciliter les communications avec certains locataires. Ils sont réalisés et actés par deux de ses employés. Ces clips éducatifs représentent 4 activités d'entretien les plus récurrentes. Nous vous invitons à les visionner [ici](#).

Horaire des fêtes aux bureaux du ROHQ

Prendre note que les bureaux du ROHQ seront fermés pour les Fêtes, soit du 23 décembre au 3 janvier. L'équipe sera de retour le lundi 6 janvier 2020.

Joyeuses Fêtes !

L'équipe du ROHQ

